



Cfdt : cite un rapport sur la situation dans les EHPAD basé sur une enquête et conclut : les conditions de travail sont difficiles, il y a détérioration des relations entre soignants et résidents. Un grand absentéisme, 1.3 fois plus élevé que dans le secteur santé.

FORCE OUVRIERE

- **C'est la nouvelle tarification qui a mis le feu aux poudres ! 12 rassemblements avec une très forte mobilisation se tiennent ce jour dans les EHPAD de Savoie. Notre constat est sans appel : augmentation des arrêts de travail (notre secteur bat le BTP) Et pourtant en Savoie nous ne sommes pas les plus mal lotis. Nous disons stop à cette situation où le**

personnel manque de formation, où tout simplement nous manquons de personnel. La grève est très suivie même par les directeurs d'EHPAD. La recherche d'économie conduit à l'abattage !

- **Dans la filière santé, ce sont les mêmes problèmes aussi, considérons-nous comme une provocation les 100, puis les 50 millions attribués à ce secteur, ce ne sera même pas un poste d'AS. Lorsque nous avons 10 minutes pour nous occuper d'un grabataire, comment pouvez-vous imaginer que ces 10 minutes nous permettent de nous occuper correctement de ce résident ? Les résidents ne peuvent pas manger correctement et on nous parle de nutrition... c'est abusif ! Il arrive que les résidents aient une douche par mois ! Nous revendiquons un ratio de 1 soignant pour 1 résident. Nous considérons que cette situation est indigne pour les personnes âgées. Notre métier ce n'est pas cela. Nous travaillons dans une situation dégradée, sans visibilité sur ce qui se passe. Le baromètre ce sont les arrêts de travail, des intérimaires sont embauchés qui ne connaissent pas le travail et qui changent constamment, comment ces intérimaires peuvent-ils travailler sereinement ? nous appelons au secours, les EHPAD reçoivent des personnes de plus en plus âgées... et les établissements se transforment en mouvoir ! Si nous sommes là, c'est parce que le Président Macron a refusé de recevoir notre délégation nationale. Nous exigeons qu'elle soit reçue.**
- **La plus grande partie des retraités ne peuvent accéder aux EHPAD, 1769 € par mois alors que la moyenne des retraites est de 1306 €. Il faudrait utiliser le patrimoine, mais les retraités ont épargné sou par sou pour s'offrir un 80 m2 et pas un jet ! Nous avons travaillé durant 40 ans et aider à ce que la France soit la 5^{ème} puissance mondiale...et maintenant on nous reproche de vivre trop longtemps alors que nous avons profité du progrès offert par la plus grande conquête sociale la Sécurité sociale ! Cette situation est inacceptable et nous soutenons les personnels.**

CGT :

- **Le nouveau mode de financement (CPOM – contrat pluriannuel d'objectif et de moyens)) est dévastateur, il va y avoir baisse des ressources et cela génère une grande inquiétude. Ce budget est déconnecté de la réalité et va provoquer des inégalités entre départements. Les conditions de travail sont déplorables et la nouvelle tarification va encore diminuer le personnel déjà malformé, déqualifié. De plus la menace de la mutualisation des moyens fait que des AS seraient amenés à travailler sur plusieurs établissements ! Nous sommes dans une logique marchande avec l'enveloppe fermée, c'est une transformation des structures de la société. Les tarifs sont trop élevés pour les retraités et nous considérons que le financement doit relever de la Sécurité sociale. Les dirigeants nous parlent de bienveillance, c'est absolument le contraire qui se fait !**
- **Voici la réalité de mon quotidien, à Noël les résidents n'ont pas eu de douche... nous avons besoin de matériel puisque l'on nous dit que c'est pour notre santé... mais le plus souvent nous ne disposons pas de ce matériel, on travaille « à l'arrache », on souffre, il n'y a pas de suivi dans les pathologies. Nous-mêmes n'avons pas le temps de boire... et que dire lorsqu'on est contrainte de choisir à qui on va donner à manger ! Il n'y a aucun respect des personnes âgées et on assiste même à des suicides ! Aucun respect des agents.**

L'ARS : nous sommes là pour vous écouter et faire remonter !



Souffrance et indignité pour les résidents et les personnels : le cauchemar !

RosennHars : Vice- présidente au comité départemental, l'enjeu est de vous donner la parole

CFDT :

réitère la lecture du rapport ! et revient sur les conditions de travail

Vice présidente : ma mère a été en EHPAD, ce n'est pas une douche par semaine, c'est pire !

- Vous semblez partager notre analyse. Je répète ce que les retraités disent : ils ont fait tourner la société , normal que la société les accompagne. Les familles versent des contributions et espèrent que leurs aînés soient pris en charge correctement.

Force Ouvrière:

- **Nous sommes dans une situation où il n'y a pas assistance à personne en danger ! C'est terrible d'entendre les personnels expliquer la situation réelle où la souffrance est le mot dominant ! Nous soutenons avec force les personnels en grève et leur combat car nous en sommes les victimes rapprochés ! Déjà, peu de retraités peuvent s'offrir le luxe d'une EHPAD et doivent avoir recours au patrimoine, s'ils en ont un ! Et à leurs enfants qui, eux, subissent les ruptures conventionnelles, le chômage, la précarité !**
- **Rappel des rassemblements. Où commence la maltraitance ? par le manque de personnel, on compte 0.68-0.50 agent par résident. Il faut que cesse cette maltraitance et que cesse ce travail fait à la chaîne. Nous ne sommes pas des robots ! Tous personnel, résidents, familles sont en souffrance. Le ménage... est fait parfois par les familles ! le gouvernement doit prendre ses responsabilités.**
- **En montant ces magnifiques escaliers du château vous nous avez proposé du rêve... je voudrais vous inviter à un cauchemar : un dimanche un agent n'est pas venu, 1 personne n'a pas été levée ! Les familles sont mécontentes !**
- **Il y a les problèmes mécaniques, psychologiques du personnel, on craque ! Aucune dignité pour les résidents, et des problèmes psychologiques chez les agents ! pas le temps de former les stagiaires et peu ont envie de faire ce métier où on ne peut plus avoir le sourire. Nous sommes dans la routine. Nous ne pouvons plus faire certains gestes, accompagner les résidents dans leur perte d'autonomie. On en arrive à ce qu'un résident mange assis sur une chaise percée !**

CGT :

- Parfois c'est même 0.49 agent par résident et avec le CPOM les dotations vont encore baissées, nous sommes inquiètes. Les budgets ne sont pas en corrélation avec les besoins et que va faire chaque département ? Si les budgets sont révisés tous les deux ans et demi, quelles conséquences cela aura-t-il pour le personnel ? il y a étranglement des EHPAD les plus fragiles. C'est une transformation de la société, le choix entre ceux qui ont droit et les autres qui n'ont pas droit !
- Comment peut faire une AS pour en 3 heures faire la toilette de 14 résidents ? moins de 8 minutes par résident, c'est impossible. C'est du travail à la chaîne. Comment assurer le repas de 6 à 8 personnes en 8 minutes ? Même pas une minute par personne ! Il faut choisir qui mangera chaud, chaque jour on change ! pour maintenir des vêtements propres c'est difficile ! Nous n'avons pas le temps de faire marcher les résidents... on paie des kiné pour cela ! Pas le temps de les aider moralement, alors on leur donne des médicaments, il est même impossible de voir si un résident est malade et il y a peu de psychiatres et de gériatres. Les personnes âgées sont traitées indignement, maltraitées et du coup le personnel culpabilise. Cette logique marchande est inadmissible, les choix budgétaires drastiques étranglent les EHPAD les plus fragiles. En 33 ans il y a une dégradation terrible en gériatrie

- Un dimanche quand il manque un agent, tout devient impossible à gérer. Etre seule avec 80 patients sur 2 étages... « elle pourra se débrouiller pour une fois » entend on dire ! une honte ! Nous sommes en état d'urgence, le personnel est malade, s'arrête et retombe malade !
- Comment peut-on supporter cette situation, faudrait-il trier entre les personnes dépendantes. Par exemple au coucher, le 1^{er} résident l'est à 21h, le dernier à 24h alors qu'il est levé depuis 8h du matin ! De plus les familles deviennent procédurières, de plus en plus de personnel soignant attaqué et ne sont même pas protégé par leur direction !

« Un calcul diabolique qui aura des résultats catastrophiques »

Rozenn Hars , vice-présidente au conseil départemental : j'espère que tout remontera au plus haut niveau, nous avons bien entendu ce que vous avez dit, il faut une réponse institutionnelle. Je suis contente que ce sujet émerge, nous avons compris le problème lors de l'émergence de la loi AVS et de la nouvelle tarification. **C'est un calcul diabolique qui aura des résultats catastrophiques.** En ce qui concerne la convergence, on aurait dû baisser les dotations pour les Ehpad publics alors que l'on devait les augmenter pour les lucratifs, alors qu'ils n'avaient rien demandé ! On a fait remonter le calcul au national, en juillet, en disant il y a un problème. En septembre le retour a été sans changement. En 2017, le département **n'a pas appliqué la loi enfin en partie** : nous n'avons pas baissé les dotations négatives, mais on a appliqué les dotations positives, **car il fallait bien un peu respecter la loi !** En 2018, nous sommes conscients de ce que vous nous dites, c'est un « **diagnostic partagé** ». Que ce soit le maintien à domicile ou les EHPAD, c'est déplorable dans les deux secteurs. Nous avons quelques marges de manœuvre dans le calcul diabolique, mais on est légaliste en 73 ! On a convenu des endroits où l'accueil temporaire ne soit pas soumis au calcul diabolique, toutes les marges qu'on peut prendre on les prendra. La loi c'est un versement d'1/7° (alors que la moyenne de vie dans les EHPAD est de 2 ans), on sera obligé de signer les CPOM avec quelques petits ajustements. Nous cherchons tous les moyens et les biais légaux pour avoir un peu plus. On va essayer de faire une concertation entre le département, la région, pôle emploi en mars, trouver des astuces pour améliorer la situation. En Savoie , nous avons bien entendu , on essaie de faire dans un cadre légal !

Compte-rendu établi par Renée Laurent, présidente de l'UDR de Savoie